



uOttawa

Université d'Ottawa
Faculté de droit
Section de droit civil

University of Ottawa
Faculty of Law
Civil Law Section

Ottawa, le 22 septembre 2014

Monsieur Jim Watson, maire de la Ville d'Ottawa
110 avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 1J1
Canada

Monsieur le Maire,

La présente est pour vous informer de mon appui au *Mouvement pour une capitale du Canada officiellement bilingue*.

Vous trouverez sous pli une copie de deux de mes articles portant justement sur le bilinguisme à Ottawa. Ils ont été publiés dans *Le Droit*, l'un le 6 avril 2011 et l'autre le 23 août 2014. Ces articles résument bien ma pensée à ce sujet.

Sachez que mon appui au Mouvement est sans équivoque. Je suis de ceux qui estiment que la capitale du Canada doit être à l'image de ce pays, c'est-à-dire officiellement bilingue.

Je souhaite personnellement que vous posiez un geste fort, un geste de respect envers cette grande communauté francophone qui renforce Ottawa au quotidien et qui constitue l'une des deux dimensions fondamentales de cette dualité linguistique qui caractérise si fièrement le Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Benoît Pelletier, O.Q., Ad. E., professeur titulaire
à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

FORUM

LeDroit
L'avenir est à ceux qui luttent

Bilinguisme officiel à Ottawa

Une question d'égalité et de responsabilité



Benoît Pelletier
Professeur à l'Université d'Ottawa et ex-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec

En tant que francophone au Canada, j'habite une langue tout autant qu'un pays. Ou plutôt, c'est cette langue qui m'habite. Je parle ici bien entendu du français, cette langue magnifique qui façonne et définit une bonne partie de mon identité. Elle la façonne et la définit d'ailleurs à un point tel, que j'ai le sentiment, lorsque je me porte à sa défense, que je me porte en fait à la défense de moi-même. C'est tout dire.

Sur le plan collectif, la langue française est non seulement la langue commune qui nous unit et qui favorise les rapprochements entre nous, francophones et francophiles du Canada, mais elle est aussi, avec ses couleurs, ses nuances et ses accents, l'âme de cet ensemble que nous formons.



ETHOBE RANDER, ARCHIVE, LEDEBIT

de cet ensemble que nous sommes. Les francophones, en leur qualité de bâtisseurs du Canada avec d'autres partenaires bien

sûrs, peuvent à juste titre se réclamer de certains des succès actuels de ce pays. Ils composent un volet essentiel de la dualité linguistique et sont l'une des

justifications de ce bilinguisme officiel qui caractérise l'État central canadien. Aussi ai-je du mal à comprendre que, dans la capitale du Canada, Ottawa,

le français n'ait pas le même statut que l'anglais au niveau municipal.

Certes, la Ville d'Ottawa offre certains services en français. Mais ce que rechercheraient les francophones, ce n'est pas que de la commodité; c'est de l'égalité!

Donner l'exemple

Qu'Ottawa donne l'exemple en faisant formellement du français sa deuxième langue officielle. Après tout, être une capitale, cela comporte non seulement des avantages (présence d'ambassades, plus d'investissements, d'institutions fédérales, d'impôts fonciers, de recherche scientifique, de tourisme, de prestige, d'effet d'attraction, etc.). Cela comporte également des responsabilités.

Une telle reconnaissance constituerait un pas très important en vue de marquer d'une pierre la présence effective des francophones en sol canadien. Elle témoignerait aussi de façon convaincante de la vitalité de la langue française et de l'importante contribution des francophones à l'édification de la fédération canadienne.

Publié le 06 avril 2011 à 12h43 | Mis à jour le 06 avril 2011 à 12h43

Une obligation de résultat



Benoît Pelletier

Le Droit

Tout récemment, *LeDroit* soulignait le 10e anniversaire de la politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa, constatant du même coup que cette dernière ne s'était toujours pas déclarée bilingue. Je suis renversé, quoique non surpris, qu'Ottawa, capitale d'un pays bilingue, n'ait toujours pas opté pour le bilinguisme officiel.

Dans cette ville, nous sommes encore à des années-lumière de l'équité envers les francophones, et encore plus loin de l'égalité des langues française et anglaise. Et pourtant, dans sa politique de bilinguisme, la Ville d'Ottawa énonce qu'elle «entend accorder les mêmes droits, statuts et privilèges aux deux groupes de langues officielles».

Pour francophile qu'il soit, le maire Jim Watson ne veut pas s'aventurer sur le terrain miné, politiquement parlant, du bilinguisme officiel. Il ne veut pas fragiliser son mandat électoral encore récent ni essuyer un flot de reproches et de critiques acerbes, plusieurs citoyens d'Ottawa étant réfractaires, voire hostiles à l'officialisation du bilinguisme.

Dans ce contexte, la prudence du maire Watson se comprend, bien qu'on puisse la déplorer.

Ce qui se comprend moins cependant, c'est que 10 ans après l'adoption de la politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa, 22 ans après l'entrée en vigueur de la loi ontarienne sur les services en français, et 42 ans après celle de la loi fédérale sur les langues officielles, il y ait encore, dans ce pays, autant d'esprits obtus, c'est-à-dire de gens bornés, qui n'ont pas encore réalisé que le Canada a été fondé entre autres par deux grands peuples, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais - lesquels sont devenus avec le temps deux grandes sociétés d'accueil et deux grandes communautés, dans lesquelles les principes du bilinguisme et de la dualité linguistique eux-mêmes prennent leur source.

À la hauteur?

Dans la Constitution canadienne, il est dit que, jusqu'à ce que la reine en décide autrement, Ottawa sera le siège du gouvernement du Canada. Bien que la Commission de la capitale nationale ait compétence sur les deux rives de la rivière des Outaouais, c'est bel et bien Ottawa, et non Ottawa-Gatineau, qui nous sert de capitale.

Il serait temps qu'Ottawa, qui bénéficie largement des investissements fédéraux et des avantages stratégiques que lui procure son statut (ambassades, grandes institutions, événements, retombées économiques, etc.), rende au pays ce que le pays lui a donné.

En se déclarant officiellement bilingue, Ottawa se montrerait enfin à la hauteur de son importance et de sa dimension nationales.

Non seulement le maire Watson et son conseil de ville doivent-ils adopter les mesures et poser les gestes qui s'imposent pour mettre en oeuvre efficacement la politique de bilinguisme, mais en plus doivent-ils aller plus loin en faisant du français une langue officielle à Ottawa.

Lorsque Jim Watson affirme, comme il l'a fait dans une entrevue accordée au journaliste Philippe Orfali, que le bilinguisme officiel «coûte beaucoup d'argent», il revêt certes l'habit du politicien sensible aux sautes d'humeur de son électorat, mais il manque néanmoins carrément de vision, de leadership et d'audace.

Jamais une priorité

Lorsqu'il ajoute, dans la même entrevue, que le bilinguisme n'est pas une priorité pour les contribuables d'Ottawa, il change habilement et sciemment le paradigme. Car la vraie question n'est pas de savoir si le bilinguisme est une priorité ou non: il ne le sera probablement jamais aux yeux de la majorité des électeurs; ceux-ci se

préoccupent davantage d'autres enjeux municipaux qu'ils estiment plus pressants. La question est plutôt de savoir si ce bilinguisme est souhaitable dans notre capitale nationale. Nous attendons toujours la réponse de Jim Watson à cette question.

Avant qu'il ne nous la fasse connaître, j'aimerais lui rappeler que les coûts du bilinguisme ne devraient pas entrer en ligne de compte. Après tout, l'égalité des langues française et anglaise dans une capitale comme Ottawa, ce n'est pas quelque chose de monnayable.

Je lui rappelle aussi que la reconnaissance de principes, tels que ceux qui figurent dans la politique de bilinguisme de 2001, s'accompagne d'une obligation au minimum morale, comme le disait Jacques de Courville Nicol. Je lui rappelle enfin, et je ne crois pas trahir l'opinion des Franco-Ontariens en disant cela, que cette obligation dont je viens de parler n'en est pas une que de moyens. Il s'agit aussi, et surtout, d'une obligation de résultat.

Caucus francophone

Un mot maintenant sur le conseiller municipal Mathieu Fleury, qui ne veut pas se joindre au «caucus francophone» de la Ville d'Ottawa, pour le motif que ce dernier manque de transparence. Il doit comprendre que, en politique, les caucus se déroulent toujours à huis clos. Cela permet les discussions sans détour, à distance des projecteurs. Et cela n'enlève absolument rien ni à la pertinence ni à l'utilité des caucus.

Mathieu Fleury est un jeune plein de talent et de potentiel. Il est sans doute animé des meilleures intentions. Mais parfois, le mieux est l'ennemi du bien. En ce moment, son absence du «caucus francophone» envoie un bien mauvais message. J'espère qu'il se ravisera lorsque, à la mi-avril, ce caucus tiendra une réunion en présence de Jim Watson.